

RAPPEL

L'article L215-2 du Code de l'Environnement stipule que les berges et le lit du cours d'eau appartiennent aux propriétaires riverains. Ils doivent donc y effectuer un entretien régulier pour assurer une bonne circulation de l'eau.

De même, l'eau étant un bien commun, ils doivent restituer l'eau à l'exutoire de leur propriété aussi propre qu'à son entrée.

Toutefois, face au manque d'entretien des berges et aux dégradations observées sur certaines zones, l'Intercom de la Vire au Noireau a décidé de porter des programmes de restauration sur certains secteurs de son territoire, et ainsi se substituer aux riverains, pour assurer une gestion équilibrée des cours d'eau.

Ces travaux consistent en un passage unique dans les parcelles, l'entretien annuel des berges et du lit de la rivière reste à la charge des propriétaires riverains.

L'entretien des aménagements mis en œuvre sur les berges (clôtures, abreuvoirs et passages) reste à la charge des propriétaires ou des exploitants des parcelles.

Le technicien « Milieux Aquatiques »
de l'Intercom de la Vire au Noireau :

Yoann SIARKA
07.86.74.08.29



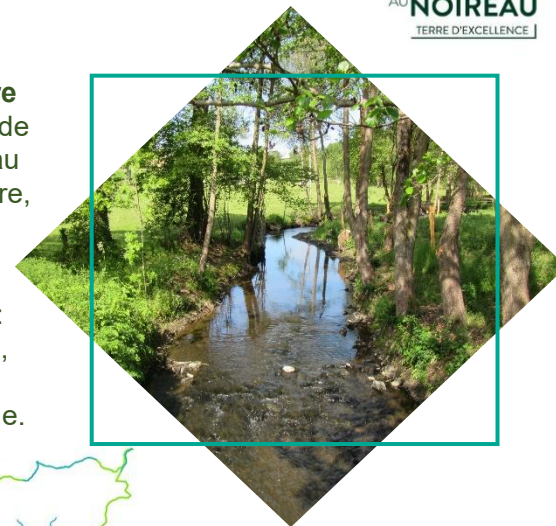
02.31.69.69.50
500 Rue de l'Artisanat - Vire
14 500 VIRE NORMANDIE

LES PROGRAMMES DE RESTAURATION DE COURS D'EAU



Dans le cadre de sa compétence GEMAPI « Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations », l'Intercom de la Vire au Noireau porte des programmes de restauration sur certains cours d'eau de son territoire : la Vire, la Souleuvre, la Cunes, la Druance, etc.

- Ces travaux doivent permettre de :
- Favoriser l'écoulement de l'eau,
 - Protéger la rivière du bétail,
 - Améliorer la continuité écologique.



L'Intercom de la Vire au Noireau est créée, le 1er janvier 2017, par la fusion de l'Intercom Séverine, de Condé Intercom et des communes de Vire Normandie, Souleuvre en Bocage et Valdallière. .



www.vireaunoireau.fr



Favoriser l'écoulement de l'eau en retirant les embâcles et en effectuant des travaux de bûcheronnage pour restaurer la ripisylve



*Travaux financés
par l'Intercom de la
Vire au Noireau
avec le soutien de
l'Agence de l'Eau
Seine-Normandie*

Protéger la rivière du bétail en installant des clôtures et des abreuvoirs le long des cours d'eau.

*Travaux basés
sur le volontariat,
toujours réalisés en
concertation avec les
propriétaires et les
exploitants des
parcelles.*



Améliorer la continuité écologique en remplaçant les passages busés par des passerelles ou des ponts demi-hydrotubes.

